

BULLETIN COMMUNAL Busnes



Janv. 2023



**Redynamiser
le centre
du village**

**OUVERTURE
du bar/tabac le B7
et de
la cordonnerie**



SAMU : **15**Gendarmerie : **17**Pompiers : **18**

Centre anti poison :

08.25.81.28.22

ErDF dépannage électricité :

09.72.67.50.62

GrDF dépannage gaz :

08.00.47.33.33

Urgence eau potable :

Relation abonnés :

0 800 100 116

Urgence technique :

0 800 100 109

Cap Fibre :

0800.159.162

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30

Ramassage ordures ménagères :

03.21.61.54.40

RECENSEMENT MILITAIRE :

Il est obligatoire. Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie à partir de la date de leur anniversaire et le mois suivant.

Merci de venir avec une carte d'identité et le livret de famille.

NOUVEAUX BUSNOIS

Vous venez d'arriver sur Busnes... Soyez les bienvenus !

Pensez à vous inscrire en population et sur les listes électorales.



Permanence gratuite d'un notaire

Sur RDV au 03 21 54 16 32

Etat civil p3

Edito : Discours du Maire
lors des vœux p4-7

Informations municipales p8-14

Du côté des associations p15-19

Retour en images
sur l'actualité du village p20-27

Calendrier p28

PERMANENCES

**Le maire et les adjoints
reçoivent en mairie sur RDV.**

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Vendredi : 9h-12h / 15h-17h

Samedi : 9h-12h

Adresse mail de la commune : contact@busnes.fr

Téléphone : 03 21 54 16 32



Le petit Noah, né le 11 février 2022 est le premier bébé de l'année. Vanessa et Victorien, les heureux parents, ont reçu la layette. Merci aux 15 associations Busnoises pour leur participation.

Laurence PATTIN.



LES NAISSANCES

Le 11 février : **Noah LOMBART**, rue de Busnettes
 Le 26 avril : **Timothée DUCHENE**, 1602 rue du Château
 Le 20 mai : **Coline LAMOURETTE**, rue de la Brasserie
 Le 5 juin : **Garance LEGAY**, 180 rue Delalleau
 Le 10 juin : **Nino PENEL**, 82 rue de Lillers
 Le 17 juin : **Rwan COLIN**, 30 rue de Lillers
 Le 29 juillet : **Ethan ARBOLABIDE**, 167 rue de la Miquellerie
 Le 18 octobre : **Alma CARTHAGO**, 138 rue de Lillers
 Le 08 novembre : **Léandre GODEFROY**, 878 rue de la Chapelle

LES MARIAGES

Le 11 juin : **Thomas QUEFFELEC et Séréna MATHIEU**
 Le 02 juillet : **Martin CANU et Mathilde BOURDON**
 Le 13 août : **Arnaud PLANCKE et Julie GOUILLARD**
 Le 20 août : **Alexandre RINGOT et Asma MOUGHAOU**
 Le 24 septembre : **Richard WALLE et Céline VESTE**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean Louis CROIX, le 06 janvier à 78 ans
Patrice ROSSIGNY, le 16 janvier à 65 ans
Abbé Pierre MUSY, le 25 janvier à 95 ans
Michèle CABOCHE, le 20 février à 75 ans
Jeanne BECART, le 14 mars à 90 ans
Gilbert LEFEBVRE, le 8 avril à 84 ans
 (Ancien et dernier garde champêtre de Busnes)
Bernard BONNART, le 8 mai à 72 ans
Jeanine AUBOURG, le 16 mai à 92 ans
Laurent TAUFER, le 20 mai à 44 ans
Ghislaine LOUCHET, le 16 juillet à 67 ans
René COULON, le 19 juillet à 90 ans
Marie-Thérèse LECLERCQ, 01 août à 73 ans
Pierre SALOME, le 15 septembre à 74 ans
Francis ROBILLARD, le 06 novembre à 72 ans
Renée CAMPAGNE, le 6 décembre à 62 ans
Jacques MALESYS, le 22 décembre à 74 ans



Edito

Discours du Maire lors des vœux

Madame la Député, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les présidents d'association, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines, Mesdames et Messieurs les enseignants de l'école Saint-Exupéry et de l'école Sainte Thérèse, Madame DUBOIS, conseillère départementale, Monsieur l'abbé Ludovic, le Lieutenant HANNEBICQ, chef de centre de la caserne des pompiers de Saint Venant, Mesdames et Messieurs, chers Busnois, chers amis.

Vous êtes très nombreux ce soir et cela fait chaud au cœur, c'est le signe de l'intérêt que vous portez à l'action municipale mais aussi le signe que nous avons plaisir de nous retrouver pour échanger autour du verre de l'amitié. Après deux ans sans vœux, ça fait du bien. A tous, je vous présente mes plus sincères vœux pour cette nouvelle année. Vœux de réussite, de joie et surtout de santé.

Au début de mon allocution, mes premières pensées sont pour les Busnois qui ne sont pas parmi nous parce qu'ils souffrent de la vieillesse, de la solitude, de la maladie ou de la perte d'un être cher. Je leur exprime ici toute ma sollicitude et ma compassion. Françoise DECONINCK, première adjointe, vous prie de l'excuser et vous adresse également ses meilleurs vœux. Elle remercie tous les Busnois qui prennent régulièrement de ses nouvelles et l'aident ainsi à traverser l'épreuve de la maladie.

C'est donc le moment de dire merci.



Je remercie tout d'abord l'équipe municipale qui m'accompagne, ce sont pour beaucoup d'entre vous vos premiers vœux en tant qu'élus. La fonction d'élus de proximité n'est pas toujours facile. Il faut concilier la vie de famille, la vie professionnelle et l'engagement municipal. Je remercie à cette occasion vos familles pour les soirées sacrifiées. Nous formons une belle équipe, une équipe soudée où chacun peut s'exprimer, donner son opinion et voter en connaissance de cause. J'espère que vous vous épanouissez dans votre rôle d' élu, tout comme moi.

Je remercie les employés communaux qui savent à quel point ma gratitude est grande et sincère. J'ai souvent l'occasion de leur dire. Sabine et Chantal en mairie, Béatrice à l'école, Marie Jeanne, Christelle, Grégory, Mauricette à la restauration municipale, Corinne à l'entretien des bâtiments communaux. Joël, Jean Louis et Reynald aux services techniques. Vous êtes tous là ce soir. Vous êtes, chacune et chacun dans votre rôle, efficaces, indispensables, à l'écoute et souvent de précieux conseils pour nous les élus.

Je remercie les forces vives du village. Toutes celles et ceux qui s'investissent bénévolement dans une association ou tout autre service. C'est grâce à vous que nous vivons dans un village dynamique, vivant et attractif. Le bénévolat est indispensable et crée du vivre ensemble. La municipalité est à vos côtés.



**BUSNES,
bulletin
communal
Janv. 2023**

Journal municipal de Busnes

Place du général de Gaulle
62350 BUSNES

Tél. : 03.21.54.16.32
mairie.busnes@wanadoo.fr

Responsable de la publication :
Franck HANNEBICQ

Imprimerie HECHTER
Tirage : 650 exemplaires

Vous aimez écrire, vous aimez votre village, vous êtes photographe amateur, rejoignez le comité de rédaction du bulletin communal. Pour tout renseignement, téléphonez en mairie...

Je ne ferai pas le bilan depuis les derniers vœux, mais en relisant mon discours de janvier 2020 ;

Je vous annonçais l'aménagement du parvis de l'église et du presbytère : c'est FAIT.

Je vous annonçais un chemin piétonnier rue du Château : c'est FAIT.

Je vous annonçais notre projet de restauration collective, c'est FAIT.

Je me dis que nous avons bien travaillé sur ces trois gros dossiers.

Je reviens avec quelques photos sur l'aménagement du parvis de l'église et du presbytère. Un chantier terminé il y a un peu plus d'un an, dont nous continuons à percevoir les subventions aujourd'hui (Près de 70 %), c'est d'ailleurs l'occasion de remercier l'agglomération, le Département et l'Etat pour les subventions indispensables qui permettent de mener à bien de tels travaux. Les images parlent d'elles-mêmes.

AVANT...



APRES...



Deux mots sur la restauration scolaire. Nous accueillons chaque jour près de 160 enfants des deux écoles. Tout est préparé sur place, vous le savez. De l'avis des enfants, c'est très bon à la cantine de Busnes, même si ce n'est pas une cantine mais un restaurant. Merci au personnel et à Grégory, notre chef. Vous avez très certainement vu sur les réseaux sociaux ou à la télévision des reportages sur notre lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous sommes



au taquet ! Il n'y a quasiment aucun gaspillage. Nous ne voulons pas jeter, c'est pourquoi, grâce à l'application « to good to go », les repas non consommés sont mis en vente, les bénéfices sont reversés à une association caritative. Certes, nous ne vendons que trois à quatre repas quotidiennement. Un détail allez-vous me dire, un symbole vous répondrai-je. Si cela pouvait donner l'exemple, ce serait bien. Alors, nous nous sommes posés une question avec les élus : « pourquoi n'y aurait-il que les enfants qui pourraient bénéficier du restaurant municipal, et si nous proposons un nouveau service aux Busnois ? » CHICHE, je vous annonce qu'à partir de la semaine prochaine (mardi précisément), nous ouvrons notre restaurant le midi aux Busnois ! Concrètement, une quinzaine de places sont disponibles chaque jour d'école. Comment ça marche ? Les réservations et le paiement se font en mairie au moins 24 heures avant le repas. Le prix est fixé à 5€ par personne. Les menus sont annoncés sur la page Facebook pour la semaine ou disponibles en mairie. Vous mangez avec les enfants dans cette même salle et vous mangez comme les enfants. Vous vous servez vous-mêmes, vous finissez votre assiette comme les enfants, vous débarrassez votre table et vous triezy vos déchets, et détail qui a son importance, il n'y a pas d'alcool. Seul petit plus, le café. C'est une expérience... nous ferons le bilan plus tard, mais nous pensons que c'est une offre qui peut intéresser ! Si ça marche, tant mieux, si ça ne marche pas, nous aurons essayé.

L'année écoulée aura été marquée par un dossier important : l'ouverture par la commune de deux commerces pour redynamiser le centre bourg. Car, c'est

bien beau un village avec un beau parvis et de belles fleurs, mais s'il n'y a pas de commerce de proximité, c'est un village qui dort. Vous le savez, le conseil municipal a décidé d'ouvrir un café/tabac et de le mettre en location gérance. Deux ans ! Il a fallu deux ans entre le moment où je proposais le projet au conseil municipal et l'ouverture ! Deux ans de tracasseries en tout genre, administration – douanes – perception – permis de construire... Il aura fallu racheter les deux fonds de commerce, rencontrer les notaires à 5 reprises (vous connaissez comme moi les délais pour un RDV chez le notaire), réfléchir sur les plans, agrandir avec la construction d'une extension dans la cour de Mme MARGEZ, que je remercie pour sa gentillesse et sa patience, rencontrer une quinzaine de candidats, choisir le bon, acheter le mobilier, construire une micro station d'épuration, suivre le chantier, pour finalement boire une bonne bière vendredi dernier dans un bistrot plein comme un œuf. Bilan : six mois de retard – plus de 200 000€ investis par la commune mais un nouveau lieu de vie super agréable avec un gérant super agréable en la personne de Jérémy.



Je voulais tout particulièrement remercier le conseil municipal qui m'a suivi dans le projet et Laurent RAMETTE pour le suivi du chantier. Et dans quelques semaines, la cordonnerie ouvrira en face des ateliers municipaux. Il reste le carrelage, un coup de peinture et HOP, Pierre CANU entrera dans les lieux.

Alors cette année, nous pourrions dire, POUCE, on fait une pause...

La bonne blague.

Deux gros chantiers seront lancés cette année, le premier est la réhabilitation du logement « Alice » en salles de classe. Vous connaissez ce bâtiment adossé à notre école. Il est aujourd'hui à l'abandon et nécessite de gros travaux, nous ne garderons que les murs extérieurs et la toiture ! Le permis de construire sera déposé très prochainement. Les demandes de subventions sont en cours. Je reçois

d'ailleurs ce mercredi Monsieur le Sous-Préfet pour lui présenter le projet et le convaincre de nous soutenir financièrement.



« Les demandes de subventions sont déposées pour la réhabilitation du « logement Alice ».

Second projet : l'extension du restaurant municipal près de la mairie pour accueillir les enfants toujours plus nombreux et pouvoir libérer la salle des Moyettes.



« Projet d'extension du restaurant municipal sur lequel travaillent les élus. »

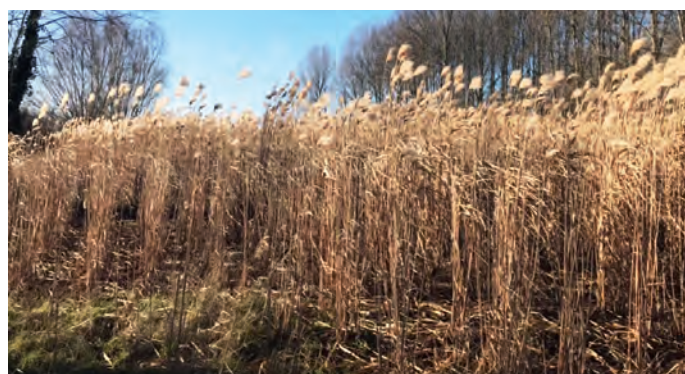
Une nouvelle salle de classe, l'agrandissement du restaurant municipal ! Il nous faut anticiper une éventuelle arrivée d'enfants avec un projet privé de résidence entre le calvaire et le cimetière face à la maison médicale sur une surface de deux hectares. 20 lots individuels libres de constructeurs sur des parcelles de 400 à 600 m² et une résidence senior. Les derniers espaces constructibles du village avant bien longtemps. Le permis d'aménagement a été déposé par la société Nexcity. Le lotisseur pourra raisonnablement commencer la vente des parcelles au cours du deuxième semestre.

A l'heure de l'inflation galopante et en particulier pour l'énergie, j'ai demandé à Jacques BLAREL de faire un bilan sur les éventuelles économies avec la chaudière biomasse. Jacques nous avait vendu du rêve, nous l'avions suivi les yeux fermés. A-t-il été visionnaire ?

Voici les chiffres. Le coût énergétique pour le chauffage s'élevait avant la construction de la chaudière à 30 000 € en 2016, on peut estimer son coût actuel avec l'inflation à

40 000 €. Cette année, nous avons consommé 102 tonnes de plaquettes bois pour un coût de 14 259 €. Le gain annuel si on enlève l'entretien de la chaudière, est donc supérieur à 20 000 €. Et nous espérons encore faire des économies supplémentaires dès l'an prochain avec les 3 ha de miscanthus dont la première récolte aura lieu cette année. Et je ne parle pas du bilan écologique puisque le rejet CO₂ de notre chaudière biomasse est neutre. Le retour sur investissement grâce aux économies et aux subventions sera effectif dans deux ans.

Merci Jacques, tu reviens quand tu veux avec de nouvelles idées !



« La première récolte de miscanthus aura lieu cette année. Ce qui permettra encore d'alléger la facture. »

Mais vous me direz, ce n'est pas seulement en multipliant les chantiers et les travaux que l'on insuffle de la vie dans un village. Et vous avez raison. La municipalité a à cœur de favoriser le vivre ensemble, même si bien d'autres acteurs le font déjà : les associations, les écoles, la paroisse ou les commerces... Mais, je voulais ici tirer un grand coup de chapeau aux bénévoles et au bureau de l'association « échalote en fêtes » pour deux raisons. La première, nous avons su maintenir la foire alors que tout était à l'arrêt avec le COVID, impossible pour nous de laisser tomber les agriculteurs et la foire. Et surtout, un immense bravo pour la 40^{ème} édition de cette année ! Une énorme fête. Impossible de citer tous ceux qui ont donné de leur temps pour cette foire, je féliciterai donc Fabrice DEVAUX, président d'échalote en fête, qui se chargera de transmettre le message à tous les bénévoles.

Pour finir, j'aimerais vous dire que je suis un homme heureux, épanoui et fier d'être maire du village. Cette joie qui m'anime, je la dois à vous tous ici présents qui m'accompagnez de près ou de loin dans ma fonction d'élu. Chaque rencontre est pour moi une richesse, et je mesure la chance que j'ai de vous avoir à mes côtés. Je tenais à vous remercier sincèrement d'être là ce soir.

Merci de m'avoir écouté.



Les premiers clients du B7

Rencontre avec Jérémy CLARIS, gérant du nouveau bar/tabac de la commune

Dans notre dernier bulletin, nous vous annoncions le départ en retraite de Patricia, gérante du café « Au Stop » et de Marie-Colette, gérante du débit de tabac. Deux commerces qui baissent le rideau la même année, c'est un village qui se meurt, et la commune ne pouvait s'y résigner !

Après quelques réunions au sein du Conseil municipal, la décision a été unanime : il fallait racheter les deux licences et créer un seul et unique commerce

regroupant les deux activités : débit de tabac/presse et bar ! Se sont alors enchaînés les entretiens de pas moins d'une douzaine de candidats potentiels prêts à relancer le défi de prendre la gérance ! Et c'est Jérémy Claris qui est sorti du lot. Motivé, regorgeant d'idées novatrices, enfant du village...Le profil idéal !

Après de nombreux retards administratifs et pas mal de travaux, le B7 a (enfin) ouvert ses portes ce Vendredi 6 Janvier à 7h30 !

.....

Nous avons rencontré Jérémy peu de temps avant l'ouverture pour qu'il nous donne de plus amples informations sur lui-même, les services qu'il souhaite proposer et les différentes animations qu'il va mettre en place...

- Tout d'abord, pourquoi le B7 ?

- En concertation avec le Conseil municipal, nous avons choisi ce nom car il sort de l'ordinaire, Le B fait référence à Busnes et le 7 car le café se trouve au 7 Place du Général de Gaulle. *

- Peux-tu te présenter en quelques mots ?

- Je suis Jérémy Claris, j'ai 33 ans et je suis né à Busnes. J'ai été responsable d'un salon de coiffure à Camblain Châtelain pendant 17 ans.

- Pourquoi avoir candidaté ?

- J'avais envie d'un changement de vie, j'avais l'impression qu'une grosse routine s'installait dans mon activité professionnelle... Quand j'ai vu l'offre publiée par la commune, j'ai saisi l'occasion ! C'était pour moi aussi l'opportunité de revenir dans mon village natal ! « Busnois un jour, Busnois toujours ! ».



- Quels services vas-tu proposer ?

- Il y aura la vente de tabac, le bar avec 35/40 places assises, 40 mètres linéaires de presse, les jeux de la Française des jeux, le relais colis. Le B7 deviendra aussi le siège du Cyclo Club de Busnes. Tout le monde pourra également procéder à des paiements de proximité (amendes, impôts...) ou faire établir sa carte grise.

- Quelles activités souhaitez-tu mettre en place ?

- Je veux avant tout que ce soit un lieu de convivialité et inter-générationnel ! Les « footeux » pourront s'y rassembler lors de matches importants retransmis à la télé, les « chanteurs amateurs » se feront plaisir lors de soirées karaoké ou à la fête de la musique, les plus joueurs auront droit à leur soirée bingo etc...etc...Lors de ces soirées à thème les Vendredis et Samedis, les horaires ne seront pas les mêmes et je proposerai des planches apéritives.

Nous avons eu plaisir à rencontrer Jérémy, un jeune homme sympathique, serviable et regorgeant de belles idées qui, sans nul doute, amèneront de la vie et du dynamisme à notre village ! Nous lui souhaitons de rencontrer tout le succès qu'il mérite ! Longue vie au B7 !

Virginie SOUDAN – Valérie LECLERCQ

**D'autres noms avaient été proposés :*

Au p'tit bistrot – Au bon endroit – La Houblonnière – Le Renouveau – Le café de la mairie – La bistouille.





Pierre CANU, cordonnier s'installera dans les anciens garages face aux ateliers municipaux transformés en cellule commerciale

**Réparations chaussures
(patins, talons, semelles, brides attaches...)**

Réparation sacs cartables, vêtements cuir, maroquinerie ...

Coutures sur articles cuir et remplacement fermetures éclair

Pierre CANU

204 rue basse • 62350 BUSNES

06 98 09 12 63

ateliercordonneriebusnes@orange.fr



Finances et subventions

Les subventions sont toujours perçues l'année qui suit les travaux. Aussi cette année, nous avons touché les subventions suivantes (Etat – Département – Agglomération). Montant (HT)

- Matériel informatique pour l'école Antoine de Saint Exupéry (ordinateur portable – tablettes – écran géant numérique) :

- Coût : 11 460 €
- Subvention : 7 829 €

- Mise aux normes « personnes à mobilité réduite » cour de l'école - trottoirs face à la salle des Moyettes :

- Coût : 15 587 €
- Subvention : 3 896 €

- Aménagement du parvis de l'église et du presbytère :

- Coût : 313 830 €
- Subventions : 181 000 €

- Travaux d'électricité dans le restaurant scolaire :

- Coût : 13 250 €
- Subvention : 5 300 €



Nous ne verrons plus le personnel communal « brouter » les caniveaux du village. La commune s'équipe d'une balayeuse adaptable sur la tondeuse. Il n'en reste pas moins que les riverains sont toujours invités (et la plupart le font) à nettoyer le caniveau devant leur habitation.



Travaux de renforcement de voirie. Programme sur 4 ans

La commune de Busnes a débuté cette année des travaux de confortement et de renforcement sur les voiries communales, celles-ci présentent de nombreuses dégradations (Ornière, nids-de-poule...), ce qui présente un danger pour les différents usagers (véhicules, piétons, cyclistes...). Cet aménagement a plusieurs objectifs :

- De conforter les rues concernées (purges...)
- Assurer la sécurité pour les usagers (piétons, cyclistes...), en renforçant la signalisation horizontale et verticale.

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offre (DUCROCQ TP – COLAS – EUROVIA – LHOTELLIER):

- L'entreprise LHOTELLIER (Beaurains) remporte le marché.
- La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet VERDI.
- Montant total : 383 601 € sur 4 ans
- Subvention demandée :
 - DETR (Etat) : non accordée
 - FARDA (Département) : accordée

Le marché dure quatre ans. L'année 2022 a permis de réparer les nombreux nids-de-poule, de purger l'ancienne route départementale fortement abîmée (90 000 €). En 2023, priorité à la rue de l'Epinette Nord (Durand Matériaux).



Les purges de la route de Saint Venant ont laissé réapparaître les anciens pavés !

Restauration scolaire

Des menus complets à moindre coût ! Depuis le lundi 21 novembre, il est possible de réserver des repas au restaurant municipal de Busnes via l'application « Too Good to go » pour la somme de 3,50€ ! Il suffit de s'inscrire, le chef vous propose en fin de service un menu en fonction de ce qui reste, vous payez via l'application et vous venez chercher votre repas avant 15h. L'objectif est très simple: lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires en proposant à moindre coût les surplus ! Et ça marche, 6 personnes sont déjà venues hier et aujourd'hui ! Le gaspillage est quasi nul dans le restaurant municipal de Busnes ! Alors n'hésitez pas... To Good to Go... c'est simple comme un clic ! Une partie des 3,50 € finance l'application « To good to go », le reste est versé en fin d'année à une association caritative par la société « Mille et un repas du Nord ».

Comme annoncé aux vœux du maire, il est maintenant possible aux Busnois de venir manger au restaurant scolaire en semaine. Pour cela :

- **S'inscrire et payer en mairie au moins 24 heures avant**
- **Service entre 12h et 13h30.**
- **5 € le repas. Repas identique à celui des enfants.**
- **Sans alcool. Café**
- **15 places disponibles.**



Campagne de stérilisation

La commune de Busnes a lancé une campagne de stérilisation de chats errants sur son territoire à l'aide de l'association « Belle et ses copains » avec le soutien financier de France Relance. Depuis le début du mois de juillet, 21 chats ont été stérilisés : 7 mâles, 14 femelles dont 3 gestantes. La campagne continue cette année. Téléphonez en mairie pour signaler des chats errants près de chez vous. Mme Delautre ou Mme Jablonski prendra ensuite contact avec vous ! Les chats seront capturés, stérilisés, tatoués puis relâchés !



Rats musqués

Il y a de moins en moins de rats musqués dans nos fossés et nos cours d'eau, c'est une bonne nouvelle. Il est vrai que les niveaux d'eau très bas ne sont pas propices aux rats musqués. En 2022, cinq piégeurs agréés ont tué 127 rats musqués. Merci à eux. Si vous avez des rats musqués « chez vous », n'hésitez pas à contacter la mairie qui relaiera l'information aux piégeurs.

Collecte des ordures ménagères

Il vous est demandé de rentrer vos bacs après le passage des camions que vous habitez dans le centre du village ou dans les hameaux. ATTENTION, les sacs déposés ne sont plus enlevés. Chacun doit prendre ses responsabilités et trier au maximum pour limiter ses déchets ! Tout est à votre disposition :

- Bacs noir, jaune et vert !
- Déchetterie à Lillers et Saint Venant.
- Composteurs.

Redevance spéciale pour les professionnels

Qui est concerné ? Toute personne physique ou morale, à l'exception des ménages, bénéficiant de la collecte et du traitement des déchets assimilés est concernée par la redevance spéciale. À titre d'exemple, les assujettis à la redevance spéciale sont notamment : les entreprises, les industries, les sociétés, les commerçants, les artisans, les restaurateurs, les professions libérales, les collectivités, les administrations, les centres de loisirs, les écoles primaires, la cantine scolaire, etc.

Les professionnels ne souhaitant pas recourir à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane pour la collecte de leurs déchets devront obligatoirement justifier du recours à une entreprise prestataire de services pour l'enlèvement et l'élimination de leurs déchets.

Vous avez été destinataires dans vos boîtes aux lettres des nouvelles consignes de tri à compter du 1^{er} janvier 2023. Dans le bac jaune, en plus des papiers, des emballages en carton, aluminium et acier, vous pouvez trier la totalité de vos emballages en plastique sans les laver ! Fini les pots de yaourts dans la poubelle noire !

À TRIER

Emballages et papiers

dans le bac à couvercle jaune

EMBALLAGES MÉTAL ET CONSERVES



PAPIERS



EMBALLAGES & BRIQUES EN CARTON



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



BOUTEILLES ET FLACONS



SACS ET FILMS



BARQUETTES, POTS, BOITES, SACHETS, GOURDES, TUBES ...



LES BONS GESTES DE TRI

- ✓ Bien les vider ✓ Inutile de les laver ✓ En vrac, pas dans un sac ✓ Compacter pour + de place
- ✗ Ne pas y jeter les «objets» en plastique. Ce ne sont pas des emballages.

Il vous est possible de commander en ligne un composteur auprès de l'agglomération.

www.bethunebruay.fr

Vous souhaitez faire un geste pour l'environnement et enrichir votre jardin à peu de frais ... ?

Commandez votre composteur en ligne !

345 litres 17 €

800 litres 30 €

www.bethunebruay.fr

ZÉRO DÉCHETS

Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Verger communal

Le vendredi 9 décembre, Le personnel communal aidé de Henri DUCATEZ a planté 30 fruitiers sur l'ancienne rampe de pont du canal. Un verger collectif qui permettra dans quelques années de cueillir des fruits. Ces arbres, d'essences locales exclusivement, ont été offerts par la communauté d'agglomération.



Eclairage public

Le conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public sur la totalité du territoire entre 23h et 5h du matin. Des économies substantielles à la clé. Depuis le 1^{er} janvier, la communauté d'agglomération n'exerce plus la compétence « éclairage public ». Il faudra faire appel à un prestataire privé ou nous associer avec une commune plus importante qui pourra nous accompagner. Le dossier est à l'étude.



Commande groupée de pellets

Il faut remercier Patrick BIZET, conseiller municipal, qui, en proposant le 12 mai dernier un achat groupé de pellets sur facebook, a fait faire de grosses économies à de nombreux Busnois et non Busnois. Livraison comprise, le prix du sac était de 5,45 € ! Il varie aujourd'hui entre 10 et 15 € le sac. Pas sûr que nous pourrions reconduire l'opération l'an prochain vu la flambée des prix !

LE PERMIS CITOYEN

Kevin, Léa, Noémie, Thomas, Elise, Apolline, Cléo, Juliette, Martin, Elise, Cléo, Léo, Rosie, Camille, Romane, Marc, Baptiste, Martin, Julia, Louis, Flavie, Rachel, Clément, Ethane, Valentin, Coline et Angèle... autant de jeunes busnois, qui, depuis deux ans, se sont vus attribuer la somme de 200€ dans le cadre du permis citoyen.

Le permis citoyen, c'est un coup de pouce financier donné par la commune, afin d'aider nos jeunes ados à financer leur permis de conduire, en échange de 16h de services civiques effectués au sein du village. Divers petits travaux peuvent être confiés tels que : l'entretien des espaces verts auprès de Joël, le ménage de l'école ou l'aide au restaurant scolaire auprès de Mauricette, le rangement et nettoyage de la bibliothèque sous la responsabilité de M. Marchand, ou encore l'aide au service lors de diverses manifestations organisées par la commune (téléthon, vœux du maire, armistice du 11 novembre) et d'autres missions plus ponctuelles.

Pour pouvoir en bénéficier, il suffit d'être recensé à Busnes (inscription à faire auprès de la mairie dès l'âge de 16 ans), avoir 15 ans minimum, être inscrit dans une auto-école, et remplir un dossier de convention à venir chercher en mairie (pièces à fournir : justificatif de domicile, RIB, attestation d'hébergement et attestation d'inscription de l'auto-école).

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Virginie SOUDAN, conseillère municipale.



Village fleuri

Le village a de nouveau été primé par le jury du Conseil départemental pour le fleurissement : « **Bouquet d'or avec félicitations du jury** ».

Nous avons atteint le stade maximum au niveau du département, nous serons donc présentés l'an prochain devant un jury régional pour l'éventuel accès à la 1^{ère} fleur ! Un très grand bravo à la commission fleurissement et au personnel communal.

Football Club de Busnes

Les dirigeants remercient la société FIXIPLAST pour l'achat d'un jeu de maillots seniors et l'entreprise PIREP de Busnes pour un jeu de maillots enfants.

Mais sans aucun doute, l'actualité du club est marquée par une qualification historique pour le 3^{ème} tour de la coupe de France.

« Dimanche 11 septembre, le Football Club de Busnes, club de 5^e division de district, accueillait l'US Lesquin, pensionnaire de Régional 1 pour le compte du 3^e tour de la Coupe de France de football. Les dirigeants du FCB avaient prévu une belle fête pour l'événement. Elle a été pleine. Un grand moment pour le petit club, de superbes instants pour les visiteurs venus du Nord, un exemple de communion sportive comme on aimerait en voir plus souvent.

La marche était tellement haute

Alors que la Foire à l'échalote battait son plein à quelques centaines de mètres du stade Léonie-Quéva, l'antre du FC Busnes, le kop de supporters donnait de la voix pour encourager les Rouge et Blanc, qui jouaient en noir. Fiers, mais le visage fermé pour certains, les joueurs busnois qui avaient éliminé Lestrem et Ruitz aux tours précédents, deux clubs hiérarchiquement supérieurs, savaient que la tâche serait ardue, voire impossible. Elle l'a été.

Soutenus par pas moins de 150 personnes, du jamais vu au club, les joueurs de la capitale de l'échalote ont tenu, tiré la langue, et cédé une première fois au quart d'heure de jeu. Julien Antrope ouvrait le score pour Lesquin, puis Antoine Marcy, l'avant-centre nordiste, dynamitait à lui seul la défense busnoise avec un coup du chapeau. 4-0, puis 5-0 juste avant le repos, la messe était dite. Face à une équipe de Lesquin séduisante et respectueuse de son adversaire, le FC Busnes s'est finalement incliné 8-0, ou 0-8 plutôt. Rien d'anormal tant la différence était grande."

Christophe VINCENT (62190.fr)



AEB

Les activités ont repris depuis septembre. Venez nous rejoindre.

- Le lundi de 18h30 à 19h30 à la salle les Moyettes pour une séance de gymnastique d'entretien
- Le lundi de 19h45 à 20h45 dans la même salle pour la zumba-cardio
- Le mardi de 18h15 à 19h45 toujours à la salle les Moyettes pour du tai chi chuan
- Le mercredi de 18h30 à 20h30 devant la salle les Moyettes ainsi que le dimanche dans la matinée en fonction du parcours pour de la marche nordique
- Le mercredi de 18h30 à 20h à la salle les Moyettes c'est la danse du salon.
- Le jeudi de 14h à 17h dans la salle du presbytère pour le scrapbooking
- Le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle Les Moyettes pour une 2^{ème} séance de zumba cardio

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h dans un local à côté de l'école. L'adhésion est de 8 euros par famille pour l'année.

Dès le début de l'année 2023, des séances de contes vont être proposées aux enfants. De plus amples renseignements seront donnés ultérieurement.

Au plaisir de vous rencontrer.

Contact : Mme TERNISIEN 06.80.87.09.43



Les membres de la bibliothèque de l'A.E.B lors de la foire à l'échalote.



GRUPE HISTORIQUE DE BUSNES

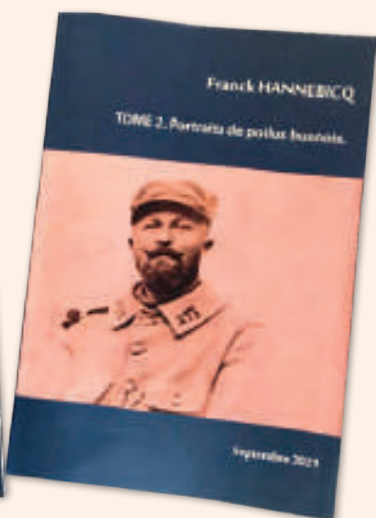
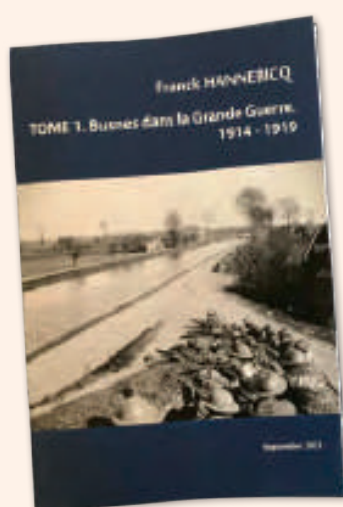
Le Groupe de Recherches Historiques de Busnes (GRHB) a participé à un carrefour de l'histoire locale organisé par le Musée de Poche d'Annezin.

Ce carrefour a permis de faire des rencontres très intéressantes avec des passionnés d'histoire locale.

L'expérience est à renouveler et pourquoi pas à Busnes. Affaire à suivre...

Une Idée de cadeau : l'Abécédaire « Busnes de A à Z » dans lequel vous découvrirez des articles inédits ou/et la « Guerre 14-18 à Busnes ». De nombreux bulletins sur l'histoire du village sont également à votre disposition sur commande à l'adresse mail : **busneshistoire@gmail.com** ou par téléphone au 06.12.10.36.43

Anne Marie DELPORTE, présidente.



Le cyclo Club de Busnes se porte bien...

Le cyclo club propose 3 sorties par semaine : les mardi, vendredi et dimanche matins, rassemblement sur la place.

Le club organisera en 2023 ses traditionnelles randos cyclo/marche/VTT ouvertes à tous les dimanches 9 avril et 26 novembre (cette dernière dans le cadre du téléthon de la commune).

Le club compte 36 adhérents avec pour objectif de faire du vélo dans la bonne humeur et que chacun(e) prenne du plaisir à son rythme et à son niveau, pour toutes infos complémentaires sur le fonctionnement du club et les modalités d'adhésion, n'hésitez pas à adresser un mail à **ccbunes@gmail.com**.

Le club est fier d'avoir participé, cette année encore, au téléthon et d'avoir pu ainsi contribuer à sa réussite.

Michel PLAIDEUX, président du Cyclo Club de Busnes.

LES 25 ANS DE LA CONFRERIE

Adoubée par la Confrérie Gastronomique de la Dinde de Licques le 14 septembre 1997, la Confrérie Gastronomique de l'Ordre de l'Echalote de Busnes fête donc cette année son 25^{ème} anniversaire !

Au fil des ans, la Confrérie s'est enrichie de nouveaux membres et ils sont actuellement 9 couples. Pour en faire partie, il faut être parrainé par deux membres de la confrérie et adoubé par le Grand Maître après une année de probation.

La Confrérie défend les productions locales et les bons produits du terroir. Elle fait connaître le village de Busnes en France et en Belgique par ses sorties auprès des autres confréries.

Elle propose toujours les cartes postales patoisantes du Père Echalote et de Marie Echalote, cartes postales réalisées par Fabien Rypert, dessinateur de BD à Lillers ainsi que le chocolat à l'échalote de Busnes « l'Ascalat » à déguster à l'apéritif et élaboré par Jean-Claude Jeanson, patigoustier réputé à Lens.

Longue Vie à la Confrérie Gastronomique de l'Ordre de l'Echalote de Busnes.

Florence QUENEL, présidente.



La confrérie au grand complet dans la salle de l'horloge du presbytère de Busnes.



Association des Parents d'élèves de l'école Sainte Thérèse

L'APEL de l'Ecole Ste Thérèse a offert un beau cadeau de Noël aux élèves ; ils se sont rendus le vendredi 02 décembre au cirque Générosité à Longuenesse. Quel bonheur de voir tous ces sourires sur le visage des enfants.

Cette sortie a pu être financée grâce aux actions réalisées tout au long de l'année par le dynamisme et l'investissement des parents bénévoles. Un grand merci à eux. N'hésitez pas à nous rejoindre...

*Elodie BODART,
présidente de l'A.P.E.L*



Association des Parents d'Elèves de l'école Antoine de Saint Exupéry

Une action participative haute en couleur

A l'occasion d'Octobre Rose, les élèves de l'école, tout de rose vêtu, ont préparé, avec l'aide d'Eliot et de Sabine Dupuis, une petite chorégraphie qu'ils ont présentée à leurs familles sur le city stade. L'occasion pour les membres de l'APE de mettre en place un partenariat avec l'association « Agir ensemble » contre le cancer du sein de Saint-Venant qui était également présente. Les dons libres et la vente de goodies ont permis de récolter 120 euros, intégralement reversés à cette association.



Des cadeaux pour Noël

Les membres de l'APE ont offert aux enfants une journée récréative marquant le début des vacances de Noël. Le matin, tous les enfants se sont rendus au cinéma « Les étoiles » de Béthune pour voir le « Chat Potté 2 ». L'après-midi, un spectacle avec les différents chants de Noël préparés en classe, a été présenté aux familles. Les enfants se sont vus offrir un goûter et un petit livre chacun. Madame PATTIN, adjointe aux affaires scolaires, s'était chargée de contacter le Père Noël qui est venu à la rencontre des enfants les bras chargés de chocolats et des traditionnelles coquilles. Nous les en remercions.

Hélène Kubiak, Présidente de l'APE



Un cadeau avant Noël

La kermesse du mois de juin, organisée intégralement par l'AEB, a rencontré un énorme succès. Les bénéfices ont alors permis, avec la participation de l'AGCEC, de financer une sortie au cirque « Générosité » de Longuenesse ainsi qu'un goûter pour l'ensemble des élèves de l'école, Merci à eux pour ce magnifique spectacle qui a ravi et émerveillé petits et grands enfants.



Les Gardes d'Honneur de Lorette Busnes

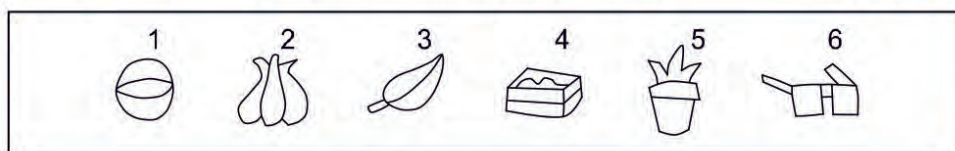
L'association de la Garde d'Honneur de Lorette est la plus grande association patriotique de France avec pas moins de 4 000 membres. Notre section compte 11 gardes.

- Quelle est leur mission ? Entretenir la mémoire de la Grande Guerre en montant la garde une journée par an sur le site de Notre Dame de Lorette à Ablain Saint Nazaire. Être présent aux commémorations patriotiques du village.
- Comment devenir Garde ? Par parrainage de deux gardes en activité. Il est à noter que les femmes sont aussi admises depuis quelques années au sein de la Garde.

Les 11 gardes Busnois : Gabriel BALLAS – Luc BREVART - Benoît CABOCHE - Dany DANIEL – André DELALLEAU Robert DUBOIS - Benoit DUSAUSSOY – Alain HANNEBICQ – Franck HANNEBICQ - Jean Jacques LEMBRE Pierre Marie QUESTE. Deux membres nous ont quittés récemment : Paul LECOCQ – Jacques MALESYS.

Foire à l'échalote truc muche

Quelle consécration pour notre foire ! Nous avons eu les honneurs de la Voix du Nord dans le célèbre jeu « Trucmuche ». A vous de jouer...





40^{ème} foire à l'échalote. Retour en image sur une foire exceptionnelle

La 40^{ème} foire a été une édition exceptionnelle avec beaucoup de nouveautés : feu d'artifice – soirée dansante – nouveaux exposants – retour de la course à l'échalote et des repas – défilé des confréries et des fanfares – présence d'une délégation italienne... Et surtout une foule rarement vue !

Je tiens à remercier et à féliciter tous les bénévoles. Rendez-vous l'année prochaine.

*Fabrice DEVAUX,
président de l'association « échalote en fête ».*









Samedi 22 octobre : concours des citrouilles

31 enfants s'étaient inscrits au concours annuel de la plus belle citrouille. Elles étaient toutes plus belles ou plus originales les unes que les autres, mais qui dit concours, dit podium. Tous les participants ont reçu un livre offert par la commune, et les 3 premiers, Lucas, Inès et Clémence ont également eu une coupe. Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine.



Commémoration patriotique du 11 novembre 2022

Beaucoup de monde comme toujours le 11 novembre dernier avec pour la première fois la présence remarquée des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint Venant encadrés par Quentin RYCKEMBUSCH.



Jacques MALESYS nous a quittés dans sa 75^{ème} année. Président du Souvenir Français du Bas Pays, garde d'Honneur de Lorette et Trésorier des CATM/OPEX de Saint Venant, Jacques était très engagé dans le devoir de mémoire et le monde des anciens combattants. De très nombreux gardes d'Honneur de Lorette, membres d'associations patriotiques du secteur et 10 porte-drapeaux étaient présents pour ses funérailles le mardi 27 décembre en l'église de Busnes.

Samedi 12 et dimanche 13 novembre : 1^{er} salon du bien-être

Le tout premier salon du bien-être et du mieux consommer à Busnes a eu lieu le 12 et 13 novembre 2022. Emilie MELSEN* résidente à Busnes et créatrice de Zen'Emitude (Massages, soin énergétique, naturopathie) a voulu faire découvrir des secteurs qui lui tiennent à cœur, en rassemblant près de 18 exposants de différents domaines du bien-être et du mieux consommer. Vous pouviez y rencontrer sophrologue, naturopathe, magnétiseur, thérapeute de l'âme, articles zéro déchets, kéfir, aromathérapie, lithothérapie, et bien d'autres. Le week-end fut animé par des conférences, des ateliers, démonstration et initiation de Tai Chi par le club de Busnes, un food truck, buvette et petite restauration et une tombola au profit du téléthon de Busnes. Cette première édition fut une réussite. De belles énergies, de beaux échanges, de bonnes rigolades, une salle lumineuse et spacieuse, des exposants au top et des visiteurs intéressés. Plus de 250 visiteurs sont venus découvrir ce premier salon. Certains n'ont pas hésité à faire la route d'Hazebrouck, Cappelle Brouck et même de Lille

* Emilie MELSEN est installée à Busnes.

« C'est par le bien-faire, que se crée le bien-être » Formée pour acquérir des compétences et techniques afin de vous guider au mieux vers un état de lâcher prise et de mieux être, Emilie de Zen'Emitude vous propose : massages bien-être, soin énergétique et naturopathie. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter son site internet :

<https://emiliemelsen.wixsite.com/zenemitude>

ou par téléphone **07 50 34 92 24**



Samedi 19 novembre : prix des maisons fleuries

Remise des prix des maisons fleuries avec les membres de la commission fleurissement et embellissement du cadre de vie. Félicitations aux 5 Busnois récompensés par les membres du jury.

- ❶ Mme et M Vincent BLONDIAUX, 512 rue de l'Epinette (Absents sur la photo)
- ❷ Annick CERVOT et Jean Jacques DUPONT, 577 rue de la Chapelle
- ❸ Mme et M Bernard DANIEL, 150 rue du Quesnoy
- ❹ Mme et M Laurent DEWYNTER, 207 rue de la Brasserie
- ❺ Mme et M Bernard SOUDAN, 104 rue de la Pierrière



Tous se sont vus remettre un chèque-cadeau chez STERIN à Lillers.





Téléthon

Les Busnois se sont à nouveau mobilisés pour le téléthon. De nombreuses animations avec en point d'orgue le repas dans la salle des Moyettes. Un très grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement et aux généreux donateurs. En particulier à M et Mme DUFOSSE du Château de Beaulieu qui, en offrant deux repas de prestige, ont permis de récolter la somme de 3 204 €. Au total le téléthon Busnes a récolté la somme de **8389,59 €**. Pour mémoire en 2021 : 8706,71 €.

Un très grand merci à tous pour votre investissement. Pour un village comme le nôtre, le bilan est tout à fait remarquable ! BRAVO

Françoise DECONINCK.



Banque alimentaire Le 27 novembre

En lien avec l'association caritative de Saint venant, les Busnois ont encore été généreux cette année pour la banque alimentaire. Un geste simple qui permet de soutenir la solidarité.



Les repas offerts par M et Mme DUFOSSE, du Château de Beaulieu ont été remis lors des vœux du maire. Les lauréats sont Michel PLAIDEUX de Hinges (Président du Cyclo Club de Busnes) et Elodie VEILLEROY de Saint Venant.



Fêtes de Noël dans la commune

Colis aux aînés

Nos aînés de plus de 70 ans se sont vus offrir un très beau colis pour les fêtes de Noël. Cette année encore, les élus ont souhaité privilégier les produits busnois. Le colis varie légèrement selon Femme / Homme / Couple.

- Jus de pomme. René COULON (Busnes) – le Jardin de Busnes
- Tuiles en chocolat – coquille – bûche. Boulangerie DURAND (Busnes)
- Terrine de pâté – saucisson. Boucherie BIZET. (Busnes)
- Clementines. David VANDEVELD, fruitier. (Busnes)
- Jacynthe. Marie Agnès CAULIEZ, fleuriste. (Busnes)
- Un dessin des enfants des écoles de Busnes.
- Vin blanc – Champagne. Malgré le réchauffement climatique, il n'est pas encore possible de produire du vin et du champagne sur nos terres.



Le Père Noël rend visite aux écoliers

Cette année encore, le Père Noël a rendu visite aux enfants des deux écoles pour leur offrir une coquille et des chocolats préparés par notre boulanger. Merci aux enfants et aux enseignants pour leur accueil.

On connaît maintenant les deux lutins du Père Noël.



Colis de Noël au personnel communal

la fin de l'année est l'occasion également de remercier et de féliciter le personnel communal pour son investissement au quotidien au service de la collectivité.



De Gauche à droite. Laurence PATTIN (Adjointe) – Joël HOUBART (Responsable des services techniques) – Christelle (restauration scolaire) – Grégory COULOMBEL (chef cuisinier) – Mauricette GALLOIS (Restauration scolaire, école Antoine de Saint Exupéry) – Corine DUBOIS (entretien des locaux) – Marie Jeanne TARTAR (restauration scolaire) – Franck HANNEBICQ (mairie) – Chantal CORDONNIER (secrétaire d'accueil) – Reynald PEYSIN (Services techniques) – Sabine MARIEN (secrétaire de mairie) – Jean Louis WANTIEZ (services techniques) – Béatrice GALLOIS (ATSEM – école Antoine de Saint Exupéry).

Crèche de l'église Saint Paul

Merci à celles et ceux qui ont, cette année encore, réalisé la magnifique crèche dans notre église. La tradition se perpétue...

De gauche à droite : Georges et Martine DURAND
Louis HANNEBICQ – Anne Marie DELPORTE – Alain HANNEBICQ



Calendrier

- **Samedi 14 janvier : Vœux du Maire**
- **Samedi 18 février : Coupe de France de rallye**
Secteur de l'Eclème. Fermeture des routes de 10h30 à 21h.
- **Dimanche 26 février : Assemblée générale des Gardes d'Honneur de Lorette du secteur de Béthune**
- **Samedi 4 mars : Repas au domaine du Quesnoy**
(Association de sauvegarde de la chapelle du Quesnoy)
- **Samedi 18 mars : Fête du printemps.** Ecole Sainte Thérèse
- **Dimanche 26 mars : Théâtre** avec l'amicale des retraités
- **Dimanche 9 avril (Pâques) : Concentration du Cyclo Club de Busnes**
- **Samedi 22 avril : Banquet des aînés**
- **Samedi 22 avril : 39^{ème} rallye de la Lys.**
Fermeture des routes de 8h à 22h. Secteur de l'Eclème.
- **Samedi 3 juin : 1^{er} marché du petit créateur et des artisans.** Comité des Fêtes
- **Dimanche 4 juin : Rando solex**
- **Dimanche 11 juin : Parcours du cœur**
- **Dimanche 25 juin : Kermesses des deux écoles**

Comme vous le constatez, il y aura deux épreuves de rallye sur le secteur de l'Eclème. J'avais donné mon autorisation exceptionnelle pour la coupe de France des rallyes qui devait avoir lieu en octobre 2022. Les organisateurs avaient besoin d'allonger l'épreuve du rallye du Béthunois qui passait sur la commune de Gonnehem pour la coupe de France. L'épreuve ayant été annulée du fait de la pénurie de carburant, c'est pourquoi, nous nous retrouvons avec deux épreuves en 2023 sur le même secteur.

Les organisateurs se chargeront d'avertir tous les riverains en temps et en heure. Nous n'avons pas le droit de divulguer le tracé exact pour éviter tous repérages hors périodes réglementaires.

POSE PHOTO
THOMAS COUPE

posephoto-thomas.fr
Instagram : posephotothomas
06.52.31.22.20
posephoto.thomas@gmail.com
Pose Photo
Siret : 882 869 589 00011

Nouveau à Busnes

« Officiellement photographe professionnel depuis mai 2020, je peux vous accueillir dans mon nouveau studio situé au 57 rue Delalleau à Busnes.

Passionné depuis maintenant plus de 10 ans, c'est avec plaisir que je vous partage ma passion et que je vous propose mes services.

En studio, en extérieur ou encore à domicile.

Je fais aussi les événements, anniversaires, soirées, baptêmes...

Je réalise aussi la création de sites internet, de flyers... »

Thomas COUPE.



**Vous aimez écrire,
vous aimez votre village,
vous êtes photographe
amateur...
Rejoignez le comité
de rédaction
du bulletin communal.**

**Pour tout renseignement,
téléphonez en mairie au
03.21.54.16.32**